

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Jeudi 24 septembre 2020

Effectif du conseil communautaire : 111 membres

Membres en exercice : 111

Quorum : 56

Membres présents : 80

Pouvoirs : 5

Membres votants : 85

Date de la convocation : 18/09/2020

L'an deux mil vingt et le jeudi 24 septembre à 18h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie régulièrement convoqués, se sont réunis au PIAF de Bernay sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE, Président.

Etaient présents : Monsieur ANTHIERENS André, Madame BECHET Sabrina, Monsieur BEURIOT Valéry, Monsieur BONNEVILLE Roger, Monsieur BONNEVILLE Jean-Noël, Madame BRANLOT Valérie, Monsieur DE BROGLIE Charles-Edouard, Madame CANU Françoise, Monsieur CAVELIER Sébastien, Monsieur CHOAIN Louis, Monsieur CHOLEZ Manuel, Monsieur COURTOUX Thomas, Monsieur COUTEL Philippe, Monsieur CROMBEZ Guillaume, Madame DAEL Camille, Monsieur DANNEELS Philippe, Monsieur DAVID Jean-Luc, Madame DELACROIX-MALVASIO Delphine, Monsieur DELAMARE Frédéric, Monsieur DELANOUE Patrick, Monsieur DELAPORTE Jean-Pierre, Madame GUYOMARD Valérie, Monsieur DESHAYES Edmond, Madame DESPRES Sylvie, Monsieur DIDTSCH Pascal, Madame DODELANDE Claudine, Madame DRAPPIER Michèle, Madame FERAUD Sara, Monsieur FORCHER Bernard, Monsieur Georges Claude, Madame GOETHEYN Martine, Monsieur GRAVELLE Nicolas, Monsieur GROULT Daniel, Monsieur GROULT Jean-Louis, Madame HEUDE Claudine, Madame HEURTAUX Jocelyne, Monsieur HUGUES Harold, Madame MARGUERITE Ana, Monsieur JUIN Jean-Bernard, Monsieur LAVRIL Didier, Monsieur LE BAILLIF Jacques, Madame LECLERC Marie-Françoise, Madame LECLERCQ Lucette, Madame LEDUC Françoise, Monsieur LELOUP Gérard, Monsieur LERAT Sébastien, Madame LEROUVILLOIS Janine, Monsieur LHOMME Patrick, Monsieur LUCAS Yannick, Madame MABIRE Dominique, Madame MACHADO Céline, Monsieur MADELON Jean-Louis, Monsieur MALCAVA Didier, Monsieur MATHIERE Philippe, Monsieur MEZIERE Georges, Madame NADAUD Nadia, Madame PANNIER Brigitte, Madame PERRET Nathalie, Monsieur PETIT Donatien, Monsieur PIQUENOT Olivier, Monsieur PLENECASSAGNE Jean, Monsieur PREVOST Jean-Jacques, Madame PREYRE Françoise, Madame ROCFORT Françoise, Monsieur ROEHM Sébastien, Monsieur ROUSSELIN Jean-Claude, Monsieur RUEL Yves, Monsieur SCHLUMBERGER Ulrich, Madame SAVALLE Christelle, Monsieur SEJOURNE Pascal, Monsieur SEYS Nicolas, Monsieur SZALKOWSKI Denis, Madame TURMEL Françoise, Madame VAGNER Marie-Lyne, Monsieur VAN DEN DRIESSCHE André, Madame VARAISE Josiane, Monsieur VIEREN Jacques, Monsieur VILA Jean-Louis, Monsieur VOISIN Jean-Baptiste, Monsieur WATEAU Philippe, Monsieur WIENER Guillaume.

Etaient absents/excusés : Monsieur AGASSE Francis, Monsieur AUBRY Bernard, Monsieur AUGER Michel, Monsieur BAISSÉ Christian, Madame CAMUS Danielle, Monsieur CIVEL Dominique, Monsieur DANIEL Jean-Claude, Monsieur DESLANDE Christian, Madame DUTEIL Myriam, Monsieur DUTHILLEUL Jean, Monsieur FINET Pascal, Monsieur GIFFARD Franck, Monsieur GOSSE Jean-Marie, Madame GOULLEY Martine, Monsieur HAUTECHAUD Patrick, Monsieur JEHANNE Eric, Monsieur LAIGNEL Pascal, Monsieur LE ROUX Jean-Pierre, Monsieur LECAVELIER DESETANGS Rémy, Monsieur LECOQ Didier, Monsieur PRIVE Bruno, Madame RODRIGUE Colette, Monsieur SPOHR Claude, Monsieur THIBAUT-BELET Patrick, Monsieur THOUIN Michel.

Pouvoirs : Madame BACHELOT Marie-Line pouvoir à Monsieur MATHIERE Philippe, Madame BARTHOW Anne pouvoir à Monsieur GRAVELLE Nicolas, Madame GUEDON Sonia pouvoir à Monsieur ROEHM Sébastien, Monsieur LEMERCIER Sébastien pouvoir à Monsieur CHOAIN Louis, Monsieur PEREIRA Mickaël pouvoir à Monsieur WIENER Guillaume.

Délibération n° 144/2020 : Convention, orchestre à l'école, Bourg Le Comte de Bernay

La délibération 228-2018 du conseil communautaire du 13 décembre 2018 reconnaît le réseau des 3 écoles de musique situées à Brionne, à Beaumont le Roger, à Serquigny et le conservatoire situé à Bernay de compétence intercommunale.

Les projets du réseau conservatoire et écoles de musique s'inscrivent dans la continuité du projet de territoire voté par la délibération 163-2018 du 5 juillet 2018, du projet social de territoire voté par la délibération 227-2018 du 13 décembre 2018, ainsi que du projet culturel de territoire voté par la délibération 212-2019 en date du 18 décembre 2019 et qui court de 2019 à 2023.

Les projets énoncés sont en adéquation avec les axes et objectifs du projet culturel de territoire suivants :

- Axe 1 - Développer la solidarité, le vivre ensemble, par la culture, le sport et la richesse associative.
- Axe 3 - Les habitants sont au cœur et acteurs du projet avec les élus, les professionnels et leurs partenaires.
- Objectifs
 - Rendre la culture mobile pour être plus près de la population,
 - Mener des actions culturelles pour la population locale en partenariat avec les acteurs locaux
 - Mailler le territoire autour d'esthétiques innovantes (public prioritaire : les jeunes)
 - Les arts visuels et numériques
 - Le spectacle vivant
 - Les musiques actuelles

L'Intercom Bernay Terres de Normandie a la volonté de proposer un accès à la culture au plus grand nombre et notamment vers les plus jeunes. C'est ainsi qu'elle a développé 3 orchestres à l'école sur le territoire en partenariat avec l'Education Nationale. Cette action est soutenue par l'Etat dans le cadre du contrat « Politique de la Ville » puisque l'école est située dans le quartier de Bourg Le Comte de Bernay.

Afin de formaliser ce partenariat, une convention triennale avec l'Education Nationale en faveur de l'orchestre à l'école de Bourg Le Comte de Bernay doit être mise en place.

Le financement du projet est inscrit au budget 2020.

Détails du projet :

- Intervention de 2 enseignants du réseau du conservatoire et des écoles de musique à raison
 - D'une heure par semaine pour l'un et
 - De deux heures par semaine pour le second
- Travail en groupes séparés et en groupe classe.
- Des restitutions sont prévues au sein de l'école et en dehors notamment avec les autres orchestres à l'école du territoire.
- Les instruments ont été acquis sur le budget 2018

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Vu la délibération 228-2018 du conseil communautaire du 13 décembre 2018 a reconnu le réseau des 3 écoles de musique situées à Brionne, à Beaumont le Roger, à Serquigny et le conservatoire à rayonnement intercommunal situé à Bernay ;

Vu la délibération 212-2019 approuvant le projet culturel de territoire 2019-2023 ;

Sur proposition du bureau communautaire du 17 septembre 2020 ;

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ **AUTORISE** la mise à disposition d'agents exerçants dans le réseau conservatoire et écoles de musique pour les projets susmentionnés

- ✓ **AUTORISE** le président à signer tout document afférent à ces opérations

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
80	5	85	0	85	0	85

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Nicolas GRAVELLE.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20200924-144_2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2020

Affichage : 02/10/2020